



## CONNAÎTRE MES DROITS EN TANT QUE MAJEUR SOUS TUTELLE OU SOUS CURATELLE

### OBJECTIFS

Vous permettre d'avoir des réponses aux questions sur la tutelle et sur la curatelle.

Connaître vos droits civils ; droit au mariage, droit au divorce, droit de vote...

Connaître vos droits concernant votre santé.

Vous impliquer participer à l'élaboration de votre document individuel à la protection du majeur (DIPM) en cohérence avec votre projet personnalisé.

Comprendre et lire votre budget.

### CONTENU

Demander une mesure de protection.

Présentation du fonctionnement général de la tutelle et de la curatelle

Connaître la différence entre la tutelle ou la curatelle.

Comprendre et participer à l'élaboration de votre document individuel de la protection des majeurs sur la base de la méthode en « Facile A Lire et à Comprendre ».

S'approprier la grille d'évaluation et de validation des documents.

### PUBLIC

Groupe mixte de 8 à 12 personnes maximum comprenant des personnes bénéficiant d'une mesure de tutelle ou curatelle, personnes en situation de handicap, sous protection ou non, des professionnels et/ou des bénévoles.

## **METHODE PEDAGOGIQUE**

Présentation théorique de la méthode « Facile A Lire et à Comprendre ».  
Méthodologie d'application des règles de la méthode « Facile A Lire et à Comprendre », exercices pratiques à partir de documents proposés par le formateur.

Présentation vidéo en FALC.

Des présentations orales et des jeux de questions-réponses.

## **EVALUATION**

Bilans d'étape tout au long de la formation.

Proposition d'actions correctives au cours des ateliers pratiques, en lien avec le contenu des documents travaillés.

Evaluation en FALC.

## **DUREE**

**1 JOUR DE FORMATION**

9h - 12h 13h30 - 16h30

## **LIEU**

La formation se déroule dans votre établissement ou dans les locaux d'ATL Formation.

## **DATE**

A déterminer

## **PREREQUIS**

Aucun

## **PRIX**

**80 € par personne (nous contacter)**